

demain que le gouvernement Joly tombe." Plusieurs libéraux le croyaient.

Pour sauver la barque du naufrage, M. Joly jette à l'eau la plus grande partie du bagage ministériel. Le chemin de fer du Nord ne sera pas loué, le chemin du lac Saint-Jean est abandonné, et les inspecteurs d'écoles ne seront pas démis; mais le *Journal de l'éducation* et le dépôt de livres sont abolis; le salaire du surintendant, M. Ouimet, est réduit à \$3,000, et, au lieu d'une trentaine de mille piastres, le Conseil de l'Instruction publique n'aura que \$17,000 à dépenser, de sorte qu'il sera obligé de réduire le nombre des inspecteurs.

DELTA.

CHOSSES ET AUTRES

M. L.-W.-T. Fréchette a eu la bonne idée de préparer un Guide pour les touristes voyageant sur le chemin de fer du Nord. Ce guide, outre des renseignements et des gravures relatifs à tous les endroits situés sur le chemin de fer depuis Québec jusqu'à Hull, contient les noms et les résidences de tous les députés, hommes publics, avocats, juges, officiers et employés importants des deux gouvernements. On y trouve une foule d'informations utiles. Malheureusement, le style et la syntaxe laissent à désirer parfois, et nous espérons que, dans une prochaine édition, M. Fréchette fera les corrections nécessaires.

M. Toussaint-Hubert Goddu, un vieux patriote, milicien de 1812, l'un des derniers survivants des exilés des Bermudes, est mort, la semaine dernière, à la résidence de son gendre, M. A. S. Archambault, à Montréal. M. Goddu était âgé de 88 ans et six mois; il garda toute la vigueur de son corps et de son esprit jusqu'au dernier moment. Il fut frappé d'insolation à bord du bateau en revenant de Valleyfield, lundi, le 11, et mourut trois jours après, le 14. Il fallait un accident comme celui-là pour abattre ce vigoureux vieillard qui avait passé à travers tant de dangers et de vicissitudes. Son service funèbre a été chanté à la paroisse de Notre-Dame et son corps inhumé dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le Grand-Tronc ayant transporté définitivement au gouvernement l'embranchement du chemin de fer de la Rivière-du-Loup qui fera partie, à l'avenir, de l'Intercolonial, et le gouvernement ayant renvoyé les employés que le Grand-Tronc avait sur cet embranchement, une grande irritation s'en est suivie; les mécontents, aidés de nombreux amis, ont empêché les chars de circuler toute une journée; ils disaient qu'ils ne consentiraient pas à être ainsi mis à la porte pour être remplacés par des étrangers. Le *Courrier du Canada* profite de la circonstance pour dire qu'il est bien connu que les Canadiens-français ont peu d'emplois sur l'Intercolonial, même sur la partie qui traverse la province de Québec.

Émeute sanglante, vendredi dernier, à Québec, entre les journalistes irlandais et canadiens-français employés au déchargement des navires. Deux ou trois Canadiens-français tués, une quinzaine de blessés, des magasins pillés, des maisons brisées, etc. Les journalistes de bord canadiens-français ayant jugé à propos de se séparer de la Société générale et de se constituer eux-mêmes en société, et de diminuer de moitié les gages réclamés jusqu'alors, une grande animosité s'ensuivit entre les deux races. Vendredi matin, les membres de la nouvelle Société voulurent faire une procession à travers la ville et passer au Cap-Blanc, de même que les journalistes irlandais étaient allés à Saint-Roch. Mais les Irlandais s'étaient préparés à les empêcher de passer; armés de fusils, de revolvers et même de canons, sans compter les pierres, les bâtons, jusqu'à l'eau bouillante, et cachés dans les maisons, ils assaillirent la procession. Les

Canadiens-français, surpris, essayèrent de se défendre, mais n'ayant pas d'armes, ils furent obligés de reculer, après avoir vu tomber une quinzaine de leurs compatriotes. Il est surprenant qu'il n'y en ait pas eu un plus grand nombre de tués. Un certain nombre de Canadiens-français avaient, dit-on, des armes, mais on croit que c'est durant la bagarre qu'ils se les procurèrent.

Nos concitoyens de la paroisse Sainte-Brigide, faubourg Québec, organisent en ce moment une grande excursion à Sainte-Scholastique, par le chemin de fer Q. M. O. et O., au profit de la nouvelle église française de cette paroisse, actuellement en voie de construction. Cette fête, qui aura lieu le lundi 25 courant, promet d'être la plus brillante qui ait eu lieu jusqu'ici, et offre à notre population des attraits dont elle saura sans doute profiter. Sainte-Scholastique est un magnifique village du comté des Deux-Montagnes, distant d'une quarantaine de milles de Montréal; le chemin de fer passe au milieu du charmant bocage Lafond, lieu du piquenique, et les excursionnistes qui désireraient visiter le village et les édifices publics que renferme ce chef-lieu, n'auront que quelques arpents à franchir pour s'y rendre. Ceux qui connaissent cette belle paroisse savent combien sa population est affable et hospitalière: les excursionnistes doivent donc s'attendre à une réception des plus sympathiques, et nous pouvons leur prédire qu'ils reviendront enchantés de Sainte-Scholastique, de ses habitants et de la magnifique nature qui l'entoure. Le comité a organisé des jeux athlétiques qui devront être chaudement contestés, vu les magnifiques prix offerts.

S'il nous était permis de donner un conseil aux habitants plus à l'aise des autres paroisses de Montréal, nous leur dirions de profiter de cette occasion pour aider la brave population ouvrière de Sainte-Brigide à terminer son église, dont le besoin se fait si vivement sentir.

Que toute notre population se donne la main pour faire réussir la fête du 25 du courant et prouver aux paroissiens de Sainte-Brigide combien nous apprécions les nobles efforts qu'ils font pour ériger un temple digne de notre sainte religion et qui sera un ornement pour la ville de Montréal.

On nous informe que le départ aura lieu à 9 $\frac{1}{2}$ heures du matin, et que tous les chars seront couverts. Ainsi, pour la bagatelle de 50 centins ou 75 centins par tête, notre population aura l'avantage de passer une journée très-agréable et de contribuer à une bonne œuvre. Que personne ne manque au rendez-vous.

NOS GRAVURES

Notre première gravure, cette semaine, représente l'ancienne résidence du gouverneur Simcoe, du Haut-Canada. Ce n'était ni plus ni moins que ce qu'on appelle vulgairement une cabane faite de grosses pièces de bois équarries. Les gouverneurs n'étaient pas fiers à cette époque. Cette vieille relique vient d'être transportée sur le terrain de l'exposition à Toronto.

Une autre gravure a rapport au grand incendie qui a eu lieu le premier du mois à Hamilton. Quatre hommes furent tués et les pertes furent de \$800,000 à \$1,000,000. Trois de ces malheureux ont été tués le lendemain pendant qu'ils étaient occupés à couper un tuyau de gaz au milieu des ruines; un pan de mur tomba sur eux et les écrasa.

Le monument de Custozza a été élevé en l'honneur des soldats autrichiens et italiens tués sur ce fameux champ de bataille en se battant contre les Prussiens.

Le major Doherty, de St-Hyacinthe, a envoyé à l'impératrice Eugénie une adresse de condoléance avec une couronne d'immortelles. L'ex-impératrice a répondu dans des termes touchants par l'entremise de son aumônier, M. l'abbé Goddard.

A Mademoiselle BLANCHE G...

ROMANCE À METTRE EN MUSIQUE

SUR LE SEUIL DE LA PORTE !

I

—Viens, ma fille, que je te gronde, Tu m'as causé bien des tourments; J'ai cherché partout à la ronde : Qu'as-tu fait pendant tout ce temps ?... —Mais pourquoi pleurer de la sorte, Mère, pourquoi tant de chagrin ? Ne puis-je m'amuser un brin ? J'étais sur le seuil de la porte !

II

Mère, ma tâche est terminée, Tout est en ordre à la maison ; Après une longue journée, De se reposer il fait bon. Les parfums que la brise apporte, Les points d'or dans le firmament, Tout charme le trop court moment Passé sur le seuil de la porte !

III

—Oui, mon enfant, mais prends bien garde, Ce plaisir offre ses dangers : Un garçon passe et vous regarde, On sourit aux beaux étrangers. La femme, hélas ! doit être forte, Tout livre assaut à sa vertu... Dis-moi donc, à qui causais-tu Ainsi sur le seuil de la porte ?

VI

—Ah ! tu nous écoutais, ma mère... C'est le fils de notre voisin : Nous nous aimons bien, et j'espère Voir s'accomplir notre dessein. Tu souris... Ton bon cœur l'emporte... Je sens s'affermir mon espoir. Ah ! que j'ai donc bien fait, ce soir, D'être sur le seuil de la porte !

PAUL BASSEZ.

Montréal, 16 juillet 1879.

LE RENDEZ-VOUS DES BOSSUS

Il y a quelques années, par une de ces chaudes journées de juillet qui invitent au *far niente*, plusieurs étudiants en droit, en train de s'amuser, étaient réunis chez un jeune avocat de Québec. On avait, pour la circonstance, converti le bureau en salle d'amusements.

Sur une petite table se trouvait une boîte coquette remplie d'un superbe tabac oriental, autour de laquelle étaient systématiquement groupées de longues pipes en terre blanche. Une corbeille d'ozier, remplie de belles oranges, étaient suspendue par des fils de fer au-dessus de la table. Des pommes, des pêches, des raisins bleus et des amandes étaient placés dans différents plateaux de pur cristal. Près de la table, dans un panier, une douzaine de bouteilles de bière reposaient, silencieuses, en attendant la douce accolade que les étudiants ne manqueraient pas de leur donner.

Comme on le voit, messieurs les étudiants n'étaient pas, cette fois, disposés à se laisser mourir de faim.

Bref, chacun alluma la pipe et vint prendre place autour d'une table de jeu. Seul, un jeune imberbe à la figure mélancolique, qui, comme moi, avait la forte démanaison d'écrire, rimait dans un coin obscur de la salle un acrostiche pour la dame de ses pensées. Quelquefois, les plaisanteries triviales de ses compagnons venaient embrouiller ses idées poétiques.

Les uns chantaient, les autres parlaient; en un mot, la gaieté la plus franche et la plus cordiale régnait au milieu d'eux : on s'amusa comme de braves étudiants ! Tout à coup, le jeune poète, abandonnant son coin, qui n'était pas beaucoup poétique (car la fumée du tabac l'étouffait), s'avança joyeusement vers ses compagnons en se caressant le menton avec complaisance—signe infaillible de la satisfaction chez lui—et leur dit ces paroles :

—Mes amis, j'ai une idée, mais une idée... une idée magnifique !

—Allons ! Joseph, quelle est donc cette idée ? glapirent ses confrères.

—Mes amis, voulez-vous vous amuser comme des bossus ?

—Eh ! oui, sans doute, sans doute !

—Eh bien, messieurs, veuillez m'accor-

der un moment d'attention, et vous allez voir que votre ami Joseph n'est pas un sot.

—C'est connu, c'est connu—parlez !

Alors Joseph, montant sur une chaise et prenant une pose Mirabeau, commença en ces termes :

—Mes chers confrères et amis, vous connaissez tous le vieux notaire X..., qui demeure en face ; vous savez tous qu'il m'a congédié hier, prétendant injustement que je ne ferais jamais un homme de loi.

—Honte ! honte à lui ! firent les auditeurs.

—Eh bien ! mes amis, l'heure de la vengeance est arrivée ; si vous voulez être mes complices, nous lui ferons passer, demain, un bien mauvais quart-d'heure.

—C'est ça, bravo !

Joseph, encouragé par les applaudissements frénétiques de ses amis, les remercia du geste et continua ainsi :

—Je connais, messieurs, dans notre bonne ville de Québec, dix-huit bossus appartenant tous à la nationalité canadienne-française !

—Honneur à notre race ! hurlèrent les étudiants.

—Eh bien ! mes amis, demain, à dix heures, je veux que tous ces bossus soient réunis à la fois dans le bureau du notaire X...

—Et par quel moyen ? demanda un étudiant.

—Voilà ; écoutez-moi bien. Prenez chacun une plume, une feuille de papier à lettre et écrivez-moi exactement ce que je vais vous dire.

—C'est fait, dirent unanimement les fameux lurons.

Alors, Joseph, fier de l'attention qu'on lui portait, prit une autre pose et dicta d'une voix puissante la lettre qui suit :

QUÉBEC, 7 juillet 187...

Monsieur,

Veuillez donc avoir la complaisance de passer à mon bureau à dix heures précises, demain matin, pour affaire importante. Il s'agit d'une succession en votre faveur.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre respectueux serviteur,

X..., notaire.

P. S.—Ne parlez de cela à personne.

X...

—Maintenant, mes amis, nous allons envoyer à chacun une de ces lettres.

—Bravos ! vive Joseph ! crièrent les étudiants.

Alors l'orateur remercia encore une fois ses braves confrères, descendit de la tribune improvisée, prit à son tour une plume et adressa les lettres qu'il alla ensuite lui-même déposer à la poste.

Après s'être assuré que ces lettres seraient distribuées le jour même, il retourna chez l'avocat où l'attendaient encore ses très-joyeux compagnons.

Il fut accueilli avec enthousiasme ; on but à sa santé et à celle des bossus.

Bref, le reste de l'après-midi se passa agréablement.

Lorsqu'arriva l'heure de la séparation, Joseph leur dit :

—Vénérables confrères, il me reste encore deux copies à faire chez mon ancien patron ; demain matin, vers neuf heures, je me rendrai chez le bonhomme ; je verrai l'effet de mon magnifique projet. De votre côté, en vous cachant derrière les rideaux de cette fenêtre, vous pourrez voir tout ce qui se passera à l'extérieur.

—Très-bien, très-bien !

Ils se séparèrent enchantés de leur journée et se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Le lendemain, à dix heures moins quelques minutes, Joseph était rendu chez son ancien patron.

Le bonhomme—c'était son habitude—le reçut froidement. Joseph n'en fut pas du tout formalisé ; prenant sans cérémonie une chaise, il s'approcha du bureau et feignit de se mettre sérieusement en besogne.

Laissons Joseph et le notaire travailler chacun de leur côté, et pénétrons dans le bureau du jeune avocat où étaient rassemblés depuis longtemps les étudiants.

Le plus grand silence régnait au milieu d'eux : on eût pu entendre voler une